

Sortir l'Union de l'engourdissement, par Sylvie Goulard, LE MONDE, 20.06.07

Il est heureux que les gouvernements prennent leurs responsabilités pour sortir l'Union européenne de l'impasse créée par le rejet du traité constitutionnel. L'engourdissement n'a que trop duré. Pendant ce temps, le monde change à vive allure, les pays émergents poursuivent leur rattrapage. Dans ce contexte difficile, la détermination de la présidence allemande force notre admiration. Mais il y aurait un paradoxe à considérer le recours à une conférence intergouvernementale comme la panacée.

Le Traité constitutionnel avait été rédigé par une Convention majoritairement composée d'élus (députés nationaux, sénateurs, députés européens), travaillant en bonne intelligence avec la Commission européenne et les gouvernements nationaux. Siégeant en public, la Convention avait procédé à de nombreuses consultations d'experts et d'associations. Ses travaux étaient accessibles sur Internet. Sans être parfaite, cette procédure avait permis d'ouvrir le débat. Plusieurs sujets bloqués depuis des années par une minorité d'Etats, l'octroi de la personnalité juridique à l'Union par exemple, trouvèrent ainsi une solution.

Confiner la discussion entre gouvernements favorise les surenchères et rend aléatoire l'adoption de solutions conformes à l'intérêt commun. La menace polonaise de bloquer le compromis, au motif que la pondération des voix dans le système de vote ne lui convient plus, comme la volonté soudaine du Royaume-Uni de se désengager de la Charte des droits fondamentaux ou de refuser la création d'un "ministre des affaires européennes" illustrent cette dérive.

Ne faudrait-il pas rappeler aux autorités polonaises, si promptes à dénoncer le poids de l'Allemagne, que ce pays, le plus grand de l'Union, sait se plier au jeu collectif ? Que l'Allemagne est notamment le premier contributeur net au budget européen dont bénéficie tant... la Pologne ? Quant aux autorités britanniques qui, à la fin de la Convention, se flattaient d'avoir obtenu de nombreuses concessions de leurs partenaires, sont-elles fondées, après les avoir empochées, à demander toujours plus sans même avoir tenté de ratifier le traité ?

SERRER LES RANGS

Un traité institutionnel est utile, mais il ne suffira pas à répondre aux attentes. D'autres chantiers européens sont à ouvrir, non pas dans le huis clos de la diplomatie mais au grand jour. Tel est le paradoxe suprême des discussions en cours : même si un accord est trouvé le 21 juin sur les institutions, la plus importante des réformes restera à mener, celle consistant à redéfinir le pacte de solidarité qui nous lie, à redonner du sens à l'Union.

Le marché, quoique bien avancé, est inachevé ; les entreprises le déplorent. Le non français n'a pas entraîné les inflexions sociales que certains faisaient miroiter aux électeurs ; il a plutôt profité à ceux qui n'en veulent à aucun prix. La question de l'équilibre entre la liberté et la régulation reste donc ouverte. Elle ne sera sûrement pas tranchée de manière satisfaisante au niveau des seuls gouvernements. Elle est bien trop sérieuse pour être laissée à des gouvernants prompts, comme on l'a déjà vu, à se dérober à leurs obligations communautaires, qu'il s'agisse des réformes structurelles de la stratégie de Lisbonne ou du pacte de stabilité et de croissance.

Enfin, les défis primordiaux que nos pays doivent affronter sont d'ordre global : ils touchent au changement climatique, aux conflits géopolitiques pour la maîtrise de l'énergie, à la prolifération nucléaire, à la montée des intégrismes ou encore au maintien de notre compétitivité dans un monde ouvert. Tous ces défis, sans exception, obligent l'Europe à serrer les rangs, des responsables politiques aux plus humbles citoyens.

La société ne doit donc pas être la grande oubliée des échéances à venir. Pour que l'Europe vive, pour que la réforme soit un succès, la mobilisation des élus européens et nationaux, de la Commission, des entreprises, des syndicats, du monde associatif, de chacun d'entre nous est indispensable. Tel est l'esprit de rassemblement dans lequel le Mouvement européen France entend travailler. Le besoin de pédagogie, la soif de débats sont intacts.

Le comble du paradoxe serait atteint si les gouvernements voyaient au bout du compte leurs pouvoirs renforcés ! La Convention était née pour tirer les conséquences de leur impuissance dans les années 1997-2000. L'échec du traité découle largement de leur volonté d'organiser les ratifications sans calendrier concerté, sans esprit commun.

Enfin, certains pratiquent le populisme au lieu de préparer l'avenir. L'intérêt des Européens, par-delà les frontières, est de s'accorder face aux défis du monde. Souvenons-nous du mot d'ordre de Monnet : "Nous ne coalisons pas les Etats, nous unissons les hommes."